



Indicateurs clés de l'éducation pour 2023 à Sanma

Les indicateurs clés du ministère de l'Éducation et de la Formation sont publiés chaque année. Ils sont essentiels pour le ministère de l'Éducation et de la Formation afin de garantir une prise de décision fondée sur les données dans le secteur de l'éducation. Ils aident le ministère, les bureaux provinciaux de l'éducation, les écoles et les partenaires de développement dans leurs efforts pour améliorer l'éducation. Les données s'appliquent aux écoles privées et publiques à Sanma.

Écoles en 2023

Petite enfance



École primaire

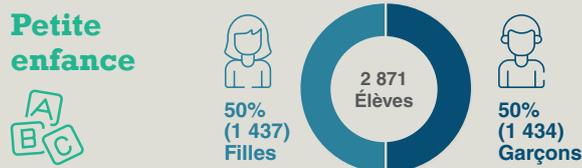


École secondaire

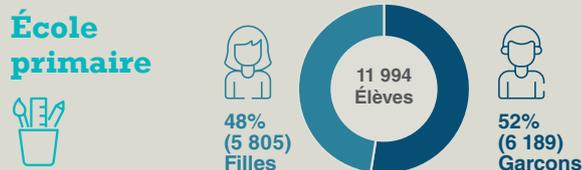


Élèves en 2023

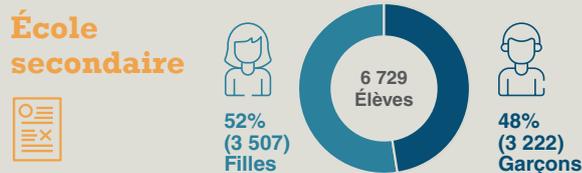
Petite enfance



École primaire

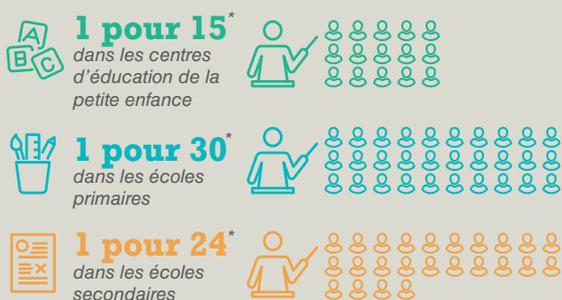


École secondaire



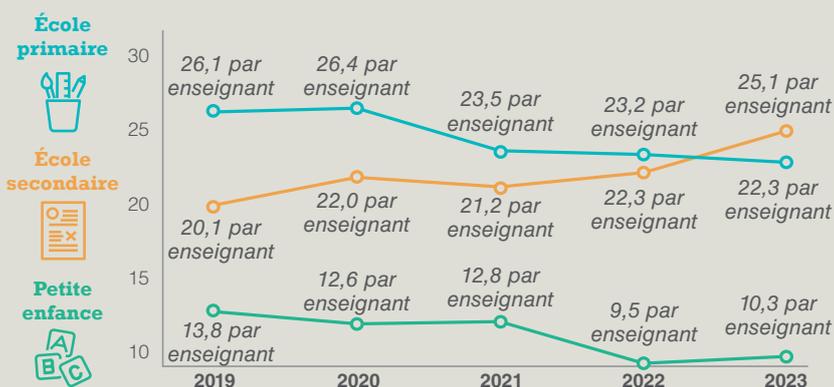
Ratio élèves-enseignant par type d'établissement

Les ratios standards élèves-enseignant du ministère de l'Éducation et de la Formation sont :



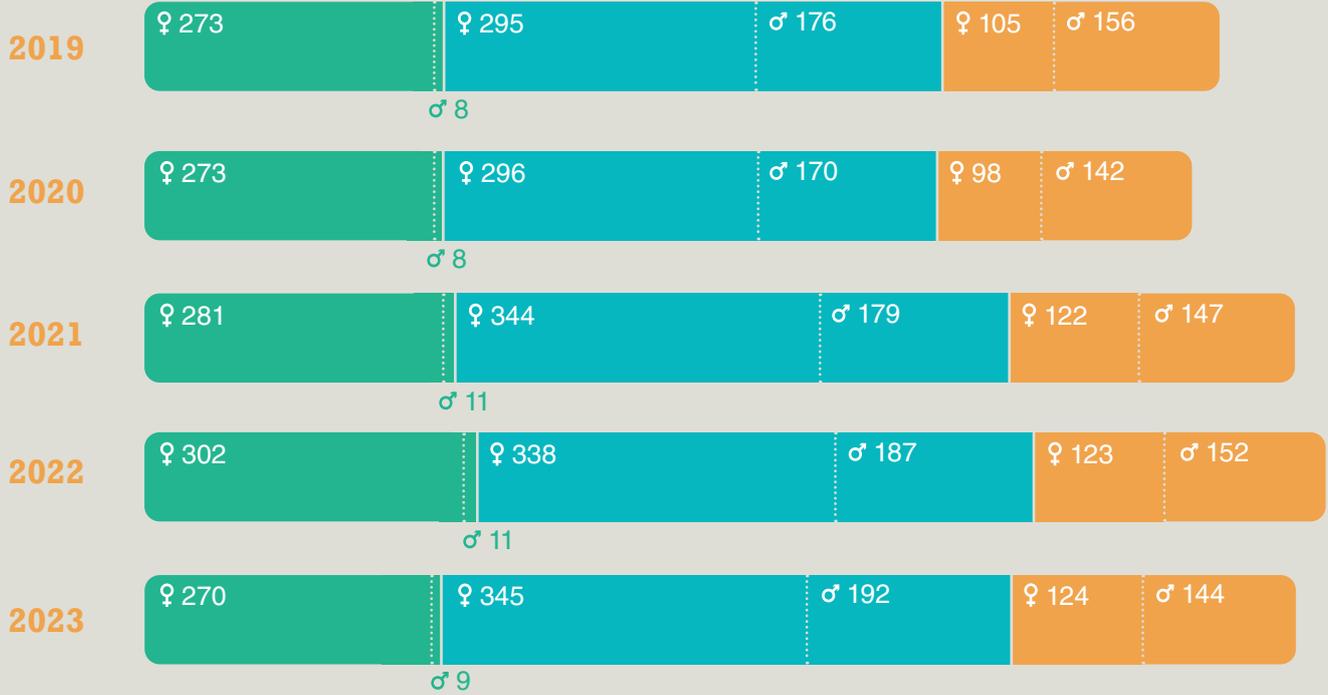
*Le ratio élèves-enseignant dans la petite enfance est défini par la politique de la Petite Enfance et de l'Éducation de 2017. Les ratios élèves-enseignant dans les écoles primaires et secondaires sont déterminés par l'arrêté n° 44 de 2005 sur l'enseignement.

Ratio élèves-enseignant par type d'établissement



Nombre d'enseignants par type d'établissement

♀ Femmes ♂ Hommes  Petite enfance  École primaire  École secondaire



Versements de subventions en 2023



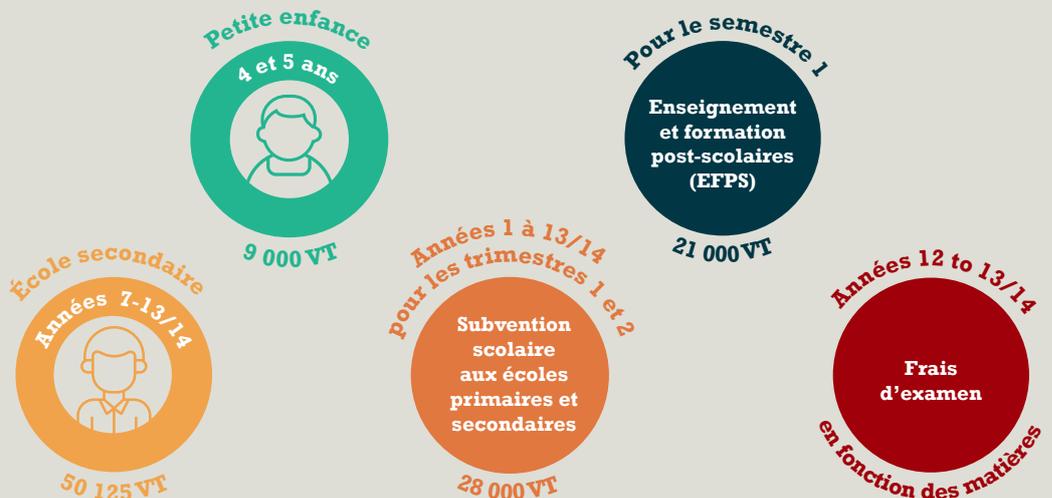
Le Gouvernement du Vanuatu ne verse des subventions qu'aux écoles gouvernementales et aux écoles non-gouvernementales assistées. Les écoles non gouvernementales (privées) ont reçu une subvention unique en 2022. Dans les centres d'éducation de la petite enfance agréés, les subventions ne sont versées que pour les élèves âgés de 4 et 5 ans.

Subventions annuelles en 2023 par élève

Financées par le Gouvernement du Vanuatu



Financées par le Gouvernement du Vanuatu et soutenues par le Gouvernement australien



Ministère de l'Éducation et de la Formation
Gouvernement du Vanuatu



Australian Aid 